



présente
son action :

>>>>> Chantier d'insertion



comme un
arbre
Atelier de Réalisation Bois pour le Retour à l'Emploi



Ensemble, luttons contre l'exclusion sociale.





LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

C'est une association d'éducation populaire, régie par la Loi 1901. Elle a été créée le 4 avril 1960 par le Docteur GRANDJACQUES.

La MJC Duclair a pour objet de constituer un élément essentiel de l'équipement social, sportif et culturel du bassin Duclairois et du pays « Seine-Austreberthe ».

La MJC Duclair est laïque et ouverte à tous .

Elle a notamment pour buts de :

- donner à la population, aux familles, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.
- susciter progressivement l'autonomie de la famille en aidant ses Membres à exprimer leur personnalité et à se responsabiliser au travers de la gestion de son quotidien.
- mettre à la disposition de la population des activités artistiques et d'éducation variées, physiques, sportives, pratiques, intellectuelles, économiques, civiques, sociales, ...
- mener, dans le cadre de ses activités, des actions de formation et d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes et des adultes.

SES ACTIVITÉS

- Des Accueils Collectifs de Mineurs (3-16 ans) pour les communes de Duclair, Berville sur Seine, Anneville Ambourville, Hénouville, Saint Paër et Saint Pierre de Varengueville, pendant les périodes de vacances scolaires, les mercredis, les samedis et en périscolaire (matin et soir).
- 24 activités de Sport-Loisirs-Culture à destination de tous.
- Une auto-école associative, « Inservolant », avec une dizaine de site sur la Haute Normandie et un dans l'Eure.
- Un chantier d'insertion « Comme un A.R.B.R.E. », outil de remise au travail des personnes fragilisées.
- Un projet de rénovation et réhabilitation de deux bâtiments du XIIe siècle « La Cour du Mont » qui est un ancien domaine agricole de l'abbaye de Jumièges.
- Un point d'information et de conseil à la vie associative.

17, rue du 19 mars 1962
76480 DUCLAIR

Tél: 02 35 375 680

www.mjc-duclair.fr
contact@mjcduclair.fr

- Association loi 1901 -
N°siret: 325 167 245 000 19
Code APE : 9004 Z

Affiliée au Réseau des
MJC Normandes
Agréée d'Education
Populaire n°76 171

comme un arbre

Atelier de Réalisation Bois pour le Retour à l'Emploi

ORIGINE

Créé en 1992, le chantier a pour objet la réalisation de structures en bois.

Le travail consiste en la transformation d'un matériau (le bois) en produits finis qui sont commandés par les **donneurs d'ouvrages**.

Nous avons **recruté**, à ce jour, environ **300 salariés**.

Les résultats obtenus en terme d'insertion professionnelle sont probants. L'outil que nous développons s'avère être un outil efficace pour le retour à **l'emploi** et une insertion **durable**.

INTÉRÊT

Le chantier de menuiserie permet de **développer** un travail **pédagogique** avec les salariés qui revêt plusieurs aspects :

- la transformation d'un matériau brut en objet concret dont la qualité de finition permet la satisfaction du travail bien fait.
- la réalisation de **plans**, leur lecture, les conversions **métriques**, le calcul des largeurs, angles, intervalles, permettent de travailler la **remise à niveau** des personnes,
- la réalisation des ouvrages nécessitent un travail **d'équipe** en bonne harmonie. Cela permet de **développer** la communication et la **sociabilité** chez les personnes.

Le chantier, dans ses interventions, s'oriente vers l'aménagement des territoires et du développement local.

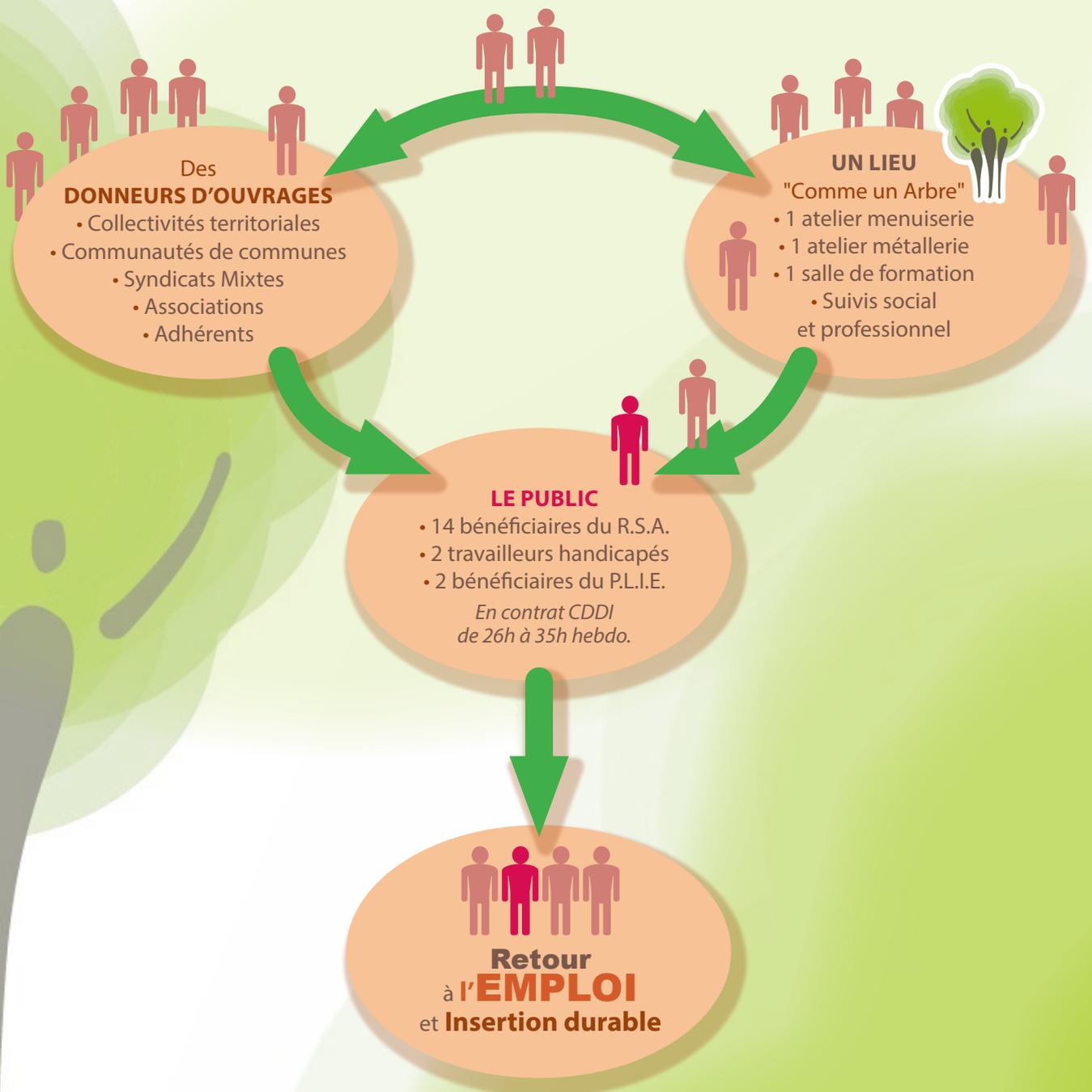
Il permet d'inscrire les salariés dans une **dynamique** de participation à **l'amélioration** du cadre de vie.

Les réalisations les plus importantes se font en complément et en **partenariat** avec les **entrepreneurs** du secteur privé. Cela permet de tisser des **liens** avec les **entreprises** du domaine marchand.

➤➤➤ Nous pouvons ainsi bénéficier **d'une RECONNAISSANCE** du travail effectué, ce qui facilite **l'INSERTION** des personnes que nous accueillons dans notre action. ➤➤➤



Mettre en synergie
un **partenariat local**
pour **lutter** contre l'**EXCLUSION**



Contribuer à l'**AMÉNAGEMENT** de l'espace
et **amélioration**
du **cadre** de **VIE**



Ensemble, luttons contre l'exclusion sociale.



L'ORGANISATION

La durée hebdomadaire est de 26 heures par semaine, réparties sur 3 jours et demi :

Le lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi matin, de 8h30 à 12h00.

Les entrées des salariés sur le chantier se font en entrées et sorties permanentes. L'intégration des salariés se fait tout au long de l'année.

Nous libérons la journée du mercredi pour permettre aux salariés d'effectuer des démarches (administratives, formation, recherche emploi, ...) et faciliter l'organisation familiale (garde des enfants, ...).

Notre chantier s'appuie sur différents lieux de travail développant l'autonomie et la prise de responsabilité de chacun.



L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Il favorise, tout au long du chantier, l'évolution des tâches confiées aux salariés dans un souci d'acquisition des compétences et d'une prise d'autonomie progressive dans le poste. En effet, pour chaque nouveau salarié, nous mettons en place des séquences d'apprentissage technique qui permettent de répondre avec qualité aux cahiers des charges des donneurs d'ouvrage.

La constitution de nos équipes de travail est faite en fonction des compétences et de la durée de présence des salariés sur le chantier.

L'ACCOMPAGNEMENT AU POSTE DE TRAVAIL

Lors de son arrivée sur la structure, le salarié bénéficie d'un module d'accueil où sont abordés les thèmes suivants : présentation de la structure, le contrat de travail et plus spécifiquement du Contrat CDII (*contrat à durée déterminée d'insertion*), le règlement intérieur, la fiche de poste, le changement de statut et calcul des nouveaux droits au R.S.A., les aides du Département.

Présentation de chaque salarié, de son bilan professionnel, de son projet professionnel, des possibilités de formation et des immersions en entreprise avec une mise en débat.

Dans une seconde phase, les salariés participent à l'atelier théorique et pratique « Apprentissage des connaissances de base technique de la menuiserie » qui nous permet d'observer le comportement de chacun, d'évaluer les savoir-faire, savoir-être, de mesurer les lacunes techniques afin d'attribuer des tâches correspondant à ses compétences. Nous identifions des objectifs de progression.

Enfin, les salariés ont un entretien individuel récapitulatif, social et professionnel, et nous fixons les axes à travailler.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Il s'effectue tout au long de l'année par le coordinateur du chantier et les référents nommés.

La plupart de nos salariés ont besoin d'un accompagnement administratif soutenu. Nous consacrons donc une partie de cet accompagnement à la constitution de dossiers, la rédaction de courriers administratifs tels que : demande de logement, mise à jour des déclarations d'impôts, dossier C.A.F. et déclaration dossier LOCAPASS, déclaration des revenus trimestriels, demande de devis (assurances, achat véhicule...), demande de micro-crédit U.D.A.F. et C.C.A.S., démarches de récupération du permis de conduire, demande d'A.P.R.E.D. pour les frais de réparation voiture ou pour la prise en charge des frais de formation.

Nous positionnons aussi les salariés sur les actions d'insertion sociale conventionnées par le Département, comme Inser Santé et Seine Logement.



L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

A la fin de la période d'essai, un entretien d'une heure nous permet d'échanger sur les différentes problématiques rencontrées. A la suite de cette phase, nous contractualisons les hypothèses de travail et nous remettons à chacun un dossier personnel de suivi qui permet de compiler les différents documents liés à son insertion.

Avec nos référents et le salarié, nous déterminons et nous validons un parcours avec des objectifs pour les 6 premiers mois.

Des rencontres bimestrielles avec nos référents sont mises en place pour faire le point sur l'évolution des parcours.

Un entretien mensuel formel avec le coordinateur et chaque salarié est mis en place pour faire le point sur l'avancée des projets.

Des entretiens hebdomadaires sont réalisés pour régler les questions administratives et faire avancer les actions d'insertion sociale et professionnelle en cours, et pour les personnes non autonomes et plus en difficulté, les entretiens sont plus fréquents en fonction de leurs problématiques.

Dans le cadre du contrat de travail et du règlement intérieur, des rencontres avec le bénéficiaire, le coordinateur du chantier et le Directeur sont parfois mises en place afin de régler certaines difficultés (retard, absence, ...).



NOS RÉALISATIONS

sont **variées** et **évoluent** d'année en année



AMÉNAGEMENTS extérieurs



>>> Le chantier d'insertion « **COMME UN ARBRE** », dans ses interventions, s'oriente vers la participation à des projets locaux d'aménagement de l'espace.

Ce travail autour de l'aménagement des territoires et du **développement local** permet d'inscrire les salariés du chantier dans une **dynamique** de participation du **cadre de vie**.

Ce large panel permet de diversifier les **apprentissages** et d'adapter les réalisations à chaque **donneur d'ouvrage**. >>>





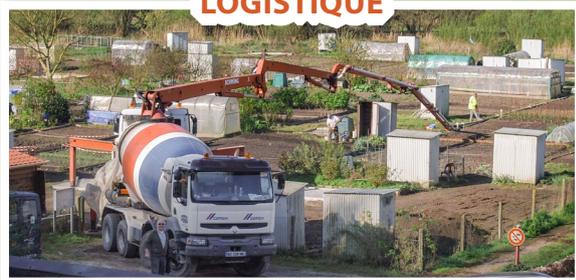
TABLE DE PIQUE-NIQUE Jardinière **BANC** Mobilier d'intérieur
PANNEAU D'INFORMATION Peinture de jeux au sol **Cabane de jardin**
Jeux pour enfants **ABRIBUS, ...**



TRAVAUX de réhabilitation



LOGISTIQUE



>>> Comme les **PROFESSIONNELS**, nous n'hésitons pas à utiliser une **logistique** à la hauteur des besoins pour honorer le **cahier des charges** retenu. **>>>**



Ensemble, luttons contre l'exclusion sociale.



NOS RÉALISATIONS

sont **variées** et **évoluent** d'année en année



JEUX pour Kermesse



JEUX éducatifs



>>> Nous ne faisons pas de production de série et chaque **RÉALISATION** est **UNIQUE**. >>>





TABLE DE PIQUE-NIQUE Jardinière **BANC** Mobilier d'intérieur
PANNEAU D'INFORMATION Peinture de jeux au sol **Cabane de jardin**
Jeux pour enfants **ABRIBUS, ...**



MOBILIERS intérieurs



Notre **PARC** "MACHINES"

ATELIER MÉTALLERIE

- > Perceuse à colonne
- > Touret à meuler
- > Gros lapidaire
- > Petit lapidaire
- > Cintreuse
- > Etabli avec étaux



ATELIER MESUISERIE

- > 1 combiné Robland
- > 1 combiné Sicar
- > 2 aspirations
- > 1 scie radiale
- > 2 scies à ruban
- > 1 tour à bois
- > 3 scies à chantourner
- > Compresseur et pistolet



Ensemble, luttons contre l'exclusion sociale.





**Ensemble,
luttons contre l'exclusion sociale.**



Contactez-nous :

Directeur
Hervé MILON
Tél : 02 35 375 680
Mobile : 06 23 400 204
directeur@mjcduclair.fr

Encadrant technique
Yves LARCIER
Tél : 02 35 051 711
Mobile : 06 17 816 671
chantier2@mjcduclair.fr

www.mjc-duclair.fr

Siret : 325 167 245 000 19 / NAF : 9004Z

NOS PARTENAIRES
dans cette Aventure Humaine



Ensemble, luttons contre l'exclusion sociale.

